

Ville d'Aix en Provence - Direction des Espaces Verts

Appréciation de la dangerosité d'arbres d'ornement

Place de l'Hôtel de ville

Date de l'analyse in situ : 11 décembre 2015

Etude réalisée par : Robert BIGEL



SARL au capital de 7500 €

Résidence du Bois de Boulogne A
80 route de Grenoble 06200 NICE

Téléphone : +33 (0)4 93 96 32 80

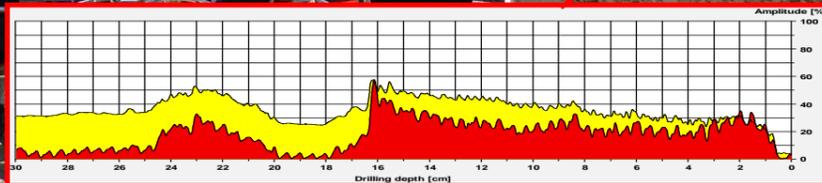
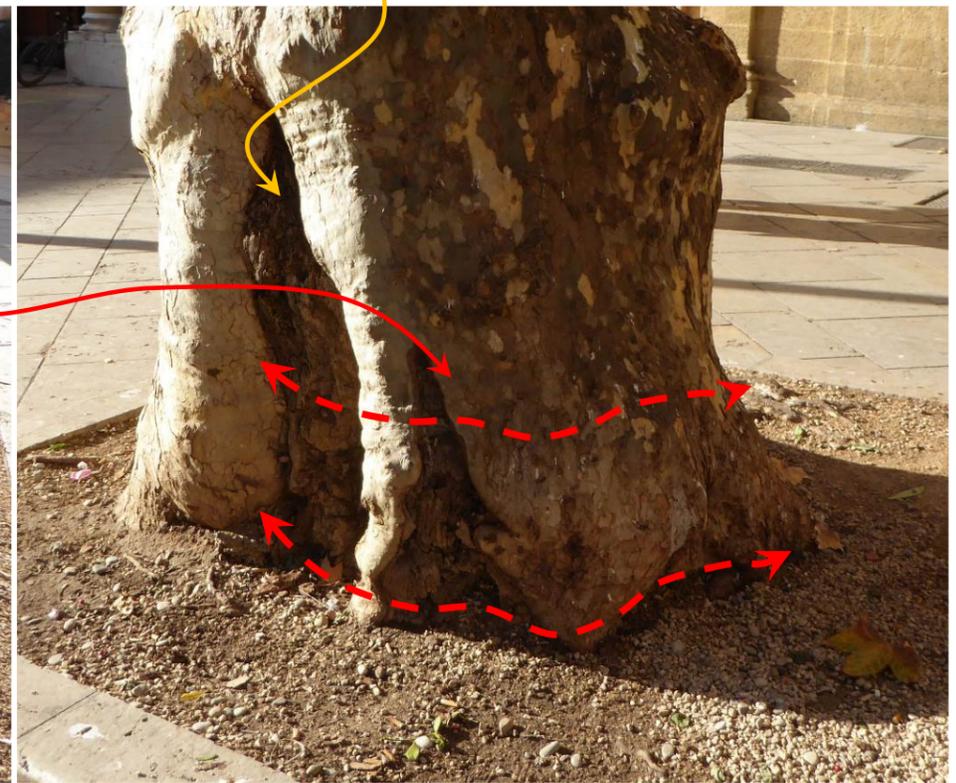
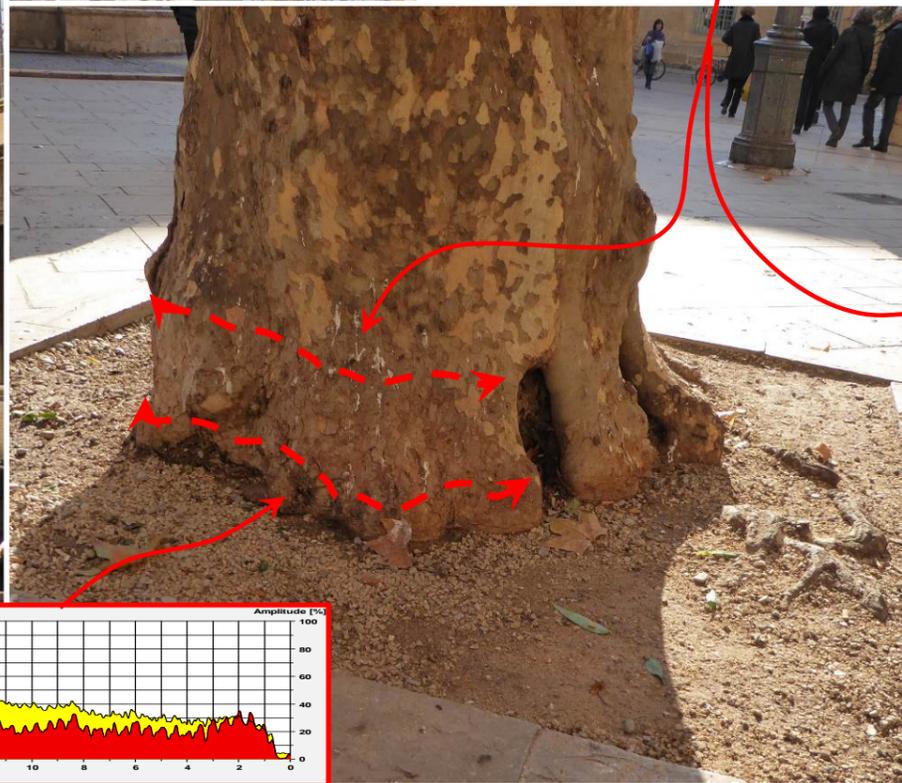
Courriel : agrobio.tech@orange.fr

Agrément « Conseil PPP » sous le n° : PA 01519 DRAAF PACA

Agrément Charançon rouge du palmier

Organisme de formation enregistré sous le n° : 93.06.07656.06





Place de l'Hôtel de ville **Arbre n° : 01**

Essence : Platane acérifolia x **Circonférence à 1,30m :** 331

Éléments environnants caractérisant le facteur dangerosité **Commentaire général :**
Cible : Passage & stationnement piétonnier intense Espérance de maintien nulle

Synthèse	Probabilité de rupture					Analyse du risque : Dangerosité avérée, présence de lésions déterminantes avec l'expression d'un travail préalable à la ruine, intervention <u>indispensable</u> , à réaliser selon les préconisations
	2	3	4	5	6	
					X	
	Visite de contrôle : Sans objet		Travaux à mettre en œuvre : Abattage plus brefs délais			

Défauts majeurs :		Vigueur : Faible					
Support(s)	Anomalie(s)	Intensité	Évolution	3	4	5	6
Ramifications	Plaies et plaies chancreuses à polypore hérissé	+++	négative		X		
Tronc base	Lésions tissulaires multiples	++++	négative				X
Tronc base	Présence de microorganismes lignivores non identifiés (fructifications imparfaites)	++++	négative				X
Plateau racinaire	Probable lésions racinaires	++	négative		X		



Place de l'Hôtel de ville **Arbre n° : 02**

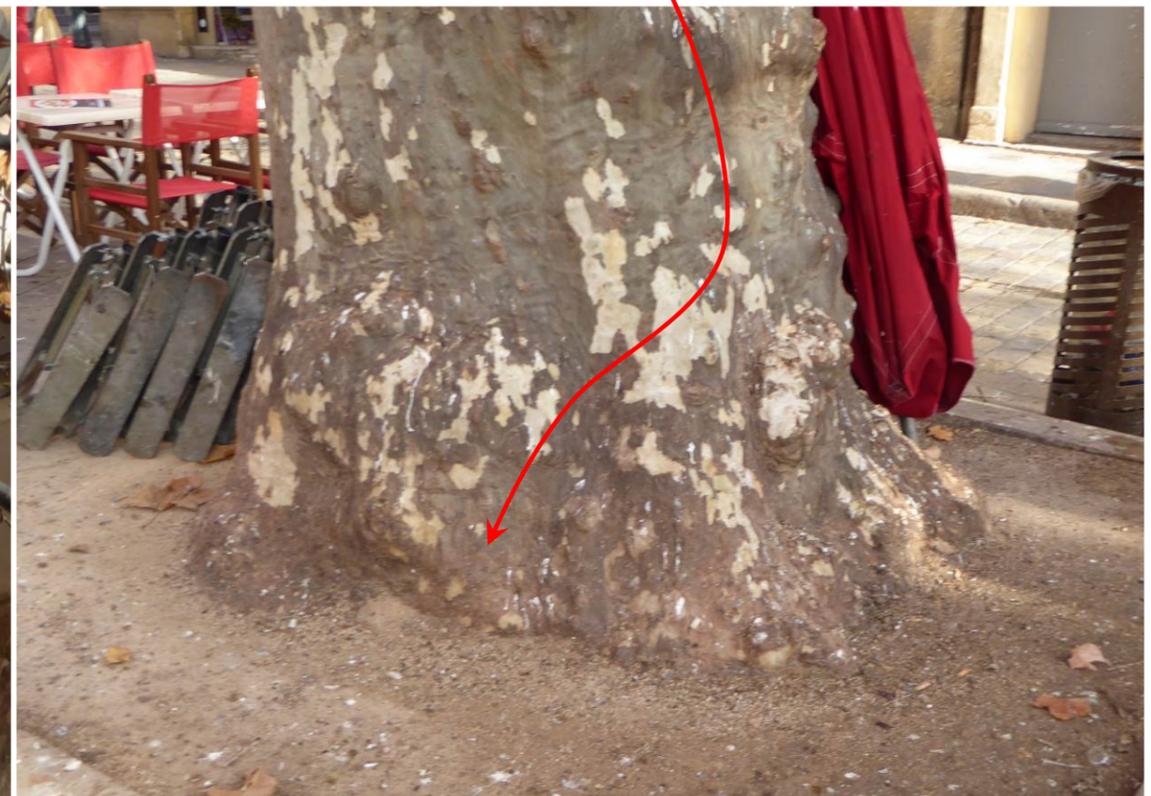
Essence : Platane acérifolia x **Circonférence à 1,30m :** ≈ 310

Éléments environnants caractérisant le facteur dangerosité **Commentaire général :**
Cible : Passage & stationnement piétonnier intense Espérance de maintien limitée

Synthèse	Probabilité de rupture					Analyse du risque : Risque flou ou évolutif, anomalies et/ou lésions fragilisant le sujet à un terme proche
	2	3	4	5	6	
			X			

Visite de contrôle : hiver 2017-2018 **Travaux à mettre en œuvre :**
Taille d'entretien et suppression câbles étranglants

Défauts majeurs :		Vigueur : Faible					
Support(s)	Anomalie(s)	Intensité	Évolution	3	4	5	6
Ramifications	Plaies chancreuses à polypore hérissé	+++	négative		X		
Tronc base	Lésions tissulaires localisées	+++	négative		X		
Plateau racinaire	Probable lésions racinaires	++	négative		X		





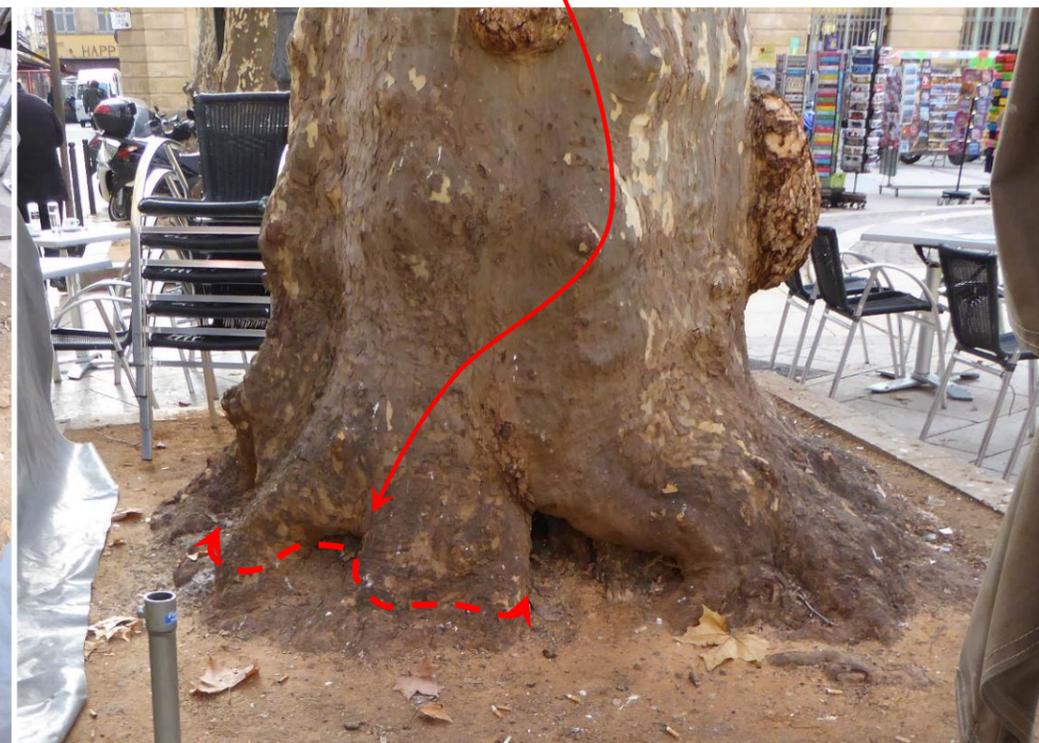
Place de l'Hôtel de ville **Arbre n° : 03**

Essence : Platane acérifolia x **Circonférence à 1,30m :** 352

Éléments environnants caractérisant le facteur dangerosité **Commentaire général :**
Cible : Passage & stationnement piétonnier intense Espérance de maintien limitée

Synthèse	Probabilité de rupture					Analyse du risque :	
	2	3	4	5	6	Risque flou ou évolutif, anomalies et/ou lésions fragilisant le sujet à un terme proche	
			X				
	Visite de contrôle :			Travaux à mettre en œuvre :			
	hiver 2017-2018			Suppression ramifications mortes et suppression câbles étranglants			

Défauts majeurs :		Vigueur : Faible					
Support(s)	Anomalie(s)	Intensité	Évolution	3	4	5	6
Ramifications	Mortalités et dépérissement	++++	négative				X
Ramifications	Plaies chancreuses à polypore hérissé	+++	négative		X		
Tronc base	Lésions tissulaires localisées	+++	négative		X		
Plateau racinaire	Probable lésions des racines dues à l'activité d'un pathogène lignivore	+++	négative		X		





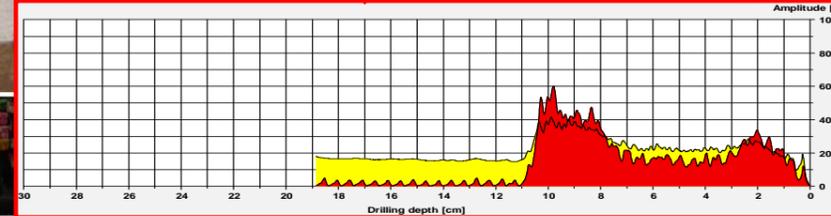
Place de l'Hôtel de ville **Arbre n° : 04**

Essence : Platane acérifolia x **Circonférence à 1,30m :** 375

Éléments environnants caractérisant le facteur dangerosité **Commentaire général :**
Cible : Passage & stationnement piétonnier intense Forte dégradation de la base du tronc de l'arbre

Synthèse	Probabilité de rupture					Analyse du risque : Risque identifié, présence de lésions prédisposant à la déchirure de l'arbre, intervention préconisée dans les meilleurs délais.
	2	3	4	5	6	
			X			
	Visite de contrôle : Sans objet		Travaux à mettre en œuvre : Abattage dans les meilleurs délais			

Défauts majeurs :		Vigueur : Faible					
Support(s)	Anomalie(s)	Intensité	Évolution	3	4	5	6
Ramifications	Cavités et lésions tissulaires et chancres à faciès de polypores hérissé	+++	négative		X		
Tronc base	Dégradations sectorielles des tissus	++++	négative			X	
Ramifications	Cavités et lésions tissulaires et chancres à faciès de polypores hérissé	+++	négative		X		





Place de l'Hôtel de ville **Arbre n° : 05**

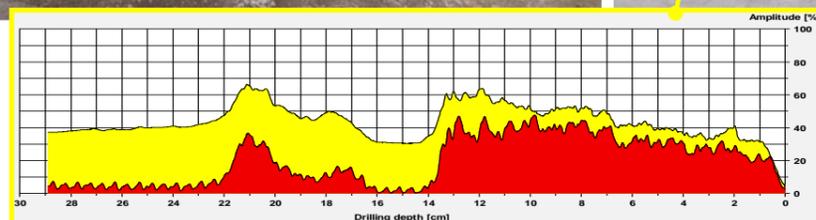
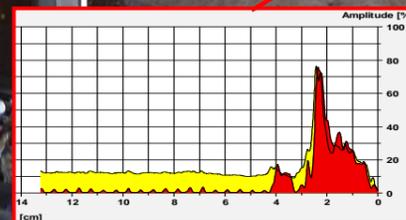
Essence : Platane acérifolia x **Circonférence à 1,30m :** 425

Eléments environnants caractérisant le facteur dangerosité	Commentaire général :
Cible : Passage & stationnement piétonnier intense	Forte dégradation de la base du tronc de l'arbre

Synthèse	Probabilité de rupture	Analyse du risque :									
	<table border="1" style="margin: auto;"> <tr> <td style="background-color: yellow;">2</td> <td style="background-color: orange;">3</td> <td style="background-color: red;">4</td> <td style="background-color: darkred;">5</td> <td style="background-color: black;">6</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">X</td> <td></td> </tr> </table>	2	3	4	5	6				X	
2	3	4	5	6							
			X								
	Visite de contrôle :	Travaux à mettre en œuvre :									
	Sans objet	Abattage dans les meilleurs délais									



Défauts majeurs :		Vigueur : faible					
Support(s)	Anomalie(s)	Intensité	Évolution	3	4	5	6
Plateau racinaire	Mutilations suite aux travaux	++++	négative			X	
Tronc base	Dégradations sectorielles des tissus	++++	négative			X	
Ramifications	Cavités et lésions tissulaires et chancres à faciès de polypores hérissé	+++	négative		X		



Modalités de l'analyse des arbres

Cette expertise est réalisée selon les prescriptions de la norme AFNOR NF X50-110 : Qualité en expertise

a. L'observation

L'étude repose sur l'observation et les défaillances mécaniques pouvant avoir une incidence sur la tenue de l'arbre. La localisation et la nature des défauts de structure sont effectuées suivant une analyse visuelle des parties visibles de l'arbre et sonore des zones accessibles. Les défauts de port sont également collectés (affaissement traumatique ou tropique) ainsi que les anomalies morphologiques. Les agents lignivores sont recherchés d'après la présence de fructifications ou de symptômes. Cette identification, si elle est possible, permet d'appréhender l'évolution du défaut en tenant compte : du pouvoir lignivore du champignon (sa rapidité de progression), de son degré de parasitisme (comportement parasite/saprophyte), des zones de tissus infestés (aubier et/ou duramen) et de la situation sur l'arbre (insertions, empattements...) Les travaux (remblaiements, tranchées ...) anciens ou récents impactant la partie hypogée de l'arbre ou modifiant son environnement entacheront cette étude d'un flou ou d'une forte incertitude quant à la qualité de réponse, l'expert ne pouvant évaluer leurs conséquences. La présence du feuillage limite aussi la lecture des ramifications et l'identification d'anomalies.

b. Préconisations :

L'appréciation de la probabilité de rupture ainsi que la dangerosité induite est obtenue en prenant en considération les défauts, leurs positions, leur impact, la dynamique de croissance de l'arbre ainsi que sa morphologie. Les propositions d'interventions sont déterminées d'après les pathologies et défauts mécaniques présents et peuvent être une taille, la coupe d'une branche, la mise en place de haubans, l'abattage, soins. Ces propositions d'interventions sont émises *exclusivement dans la mesure où il y a au moins un bénéfice, même espéré, pour l'arbre.*

L'arbre étant un organisme vivant et évolutif, soumis au stress ou à des contraintes du fait de son ampleur, une dégradation rapide de son état, sans être attendue, est toujours possible une vigilance régulière s'impose. Son inclinaison, un mouvement de sol dans l'environnement de sa base, sur le tronc et/ou les ramifications l'apparition de fissurations, de fractures, l'émergence de pathogènes, anomalie..., ou évolution des défauts décrits, doivent inciter le gestionnaire à anticiper la visite de contrôle pour une réévaluation de l'arbre.

c. La probabilité de rupture et la dangerosité :

La probabilité de rupture est évaluée d'après les symptômes, les faiblesses structurelles exprimées ou leur expression et/ou la présence de pathologie et la vitalité de ces organismes lignivores. Un arbre dangereux est un arbre qui réunit les deux conditions suivantes : la présence d'une probabilité de ruine et la présence d'une cible pouvant être atteinte en cas de bris. L'intensité de cette dangerosité est déterminée par la probabilité d'impact liée à la régularité, dans le temps, de la fréquentation du site, de la dynamique des déplacements et de l'importance de ces cibles ainsi que de leur réactivité potentielle. L'importance de la cible est déterminée suivant : le type d'ouvrage pouvant être concerné, la typologie de la population pouvant être présente (enfant - adultes ...), le taux de fréquentation et sa répartition dans le temps, le potentiel de réactivité des personnes pouvant être concernées, potentiel en relation avec leur état de veille ou leur état de vigilance, vigilance par rapport à leur environnement.

Ces niveaux de risques sont évalués comme décrit et exprimés selon six seuils, dans le tableau de synthèse pour une meilleure perception visuelle de l'information :

- 0** Risque nul, sujet pérenne, absence de lésions ;
- 1** Risque nul, sujet pérenne, présence possible de lésions mineures en régression ;
- 2** Risque faible, présence de lésions pouvant évoluer négativement ;
- 3** Risque faible actuellement, mais présence d'anomalies ou de lésions évolutives ;
- 4** Risque flou ou évolutif, anomalies ou lésions fragilisant le sujet à un terme proche ;
- 5** Risque identifié, présence ou suspicions de lésions pouvant permettre la ruine, intervention à effectuer selon les prescriptions.
- 6** Dangerosité avérée, présence de lésions déterminantes avec l'expression d'un travail préalable à la ruine, intervention indispensable, à réaliser selon les préconisations.

Ayant le sentiment d'avoir répondu, sur des bases biologiques, objectivement et pleinement aux questions qui nous étaient posées nous avons clos ce rapport, établi en treize pages numérotées de une à treize, ce trente novembre deux mille quinze.

Au titre de la propriété intellectuelle, l'expert reste propriétaire des connaissances antérieures et acquises dans le cadre de cette étude. Les éléments techniques de ce rapport ainsi que la méthodologie ne pourront pas, sans accord de l'expert, être reproduits, diffusés, exploités ou communiqués hors du cadre strict de cette expertise ainsi que des démarches administratives et techniques qui y sont liées. Tous les lecteurs s'imposeront les mêmes obligations.

Robert BIGEL

Expert Conseil en Arboriculture Ornementale

Membre CINOV Territoires & Environnement

Membre de Plante et Cité

Partenaire de l'INRA Unité expérimentale Entomologie et Forêt Méditerranéenne Avignon

Membre du Comité scientifique du Centre Biologie et de Recherches sur les Palmiers

Membre de la Commission nationale « Zones Non Agricoles » de l'AFPP

Administrateur du Groupe d'Études de l'Arbre

Membre de l'International Society of Arboriculture

Membre du collège Québécois de l'ISA

Membre fondateur et administrateur du Groupement des Experts en Arboriculture Ornementale

Titulaire du Certificat de prescription des produits phytosanitaires

Titulaire du Certibiocides

Membre d'AMI « Alternative des Médiateurs Indépendants »

Agrément CRP